District Haute-Garonne de Football

COMMUNIQUE

Saint-Jean, le 15 mars 2024

Mesdames, Messieurs Les Présidents,

La saison sportive 2022/2023 avait été marquée par un nombre important d'arbitres agressés physiquement sur les terrains de Football de Haute-Garonne (6 au total) et bon nombre d'incivilités.

Après deux années de sensibilisation, prévention avec les actions **"Touche pas à mon Foot"**, **"Respectez mon sport"** et un **"Week-end sans arbitre"**, nous avons été contraints de prendre des mesures plus répressives.

Un dispositif complet sur cette saison sportive 2023/2024 a été validé par mon Comité de direction et présenté en Assemblée Générale comprenant :

* Mise hors championnat de l'équipe en cas d'agression physique d'un officiel ;

* Perte de points dans nos compétitions séniors en fonction du nombre de matchs de suspension sur la saison ;

* Extension du carton blanc au banc de touche ;

* Obligation d'avoir un délégué de chaque équipe, que l'on joue à domicile ou à l'extérieur.

* Dispositif des chasubles vertes reconduit en Foot animation avec le QR code « Touche pas à mon foot » et le formulaire de signalement.

Les conséquences sur nos terrains sont globalement positives puisqu'aucun arbitre n'a, à ce jour, été agressé physiquement même si bon nombre d'actes d'incivilités et/ou violences diverses persistent.

Siège *: District HAUTE-GARONNE de Football - 59 ter, Chemin de VERDALE – 31240 SAINT-JEAN – Siret : 776.951.592.00042*
Tél. : *05.62.89.05.30 –* ***Fax :*** *05.62.89.05.35 –* ***Email :*** *secretariat@haute-garonne.fff.fr*
Antenne *: District Haute-Garonne de Football – 9, rue Romain Rolland – 31800 SAINT-GAUDENS*

Avec ce communiqué, il me semblait important de porter à votre connaissance des sanctions pénales et civiles que les tribunaux ont prononcées à l'encontre de deux agresseurs d'arbitres en 2023 :

- ✓ Le premier a été reconnu coupable des faits le 27 février 2024 avec une condamnation **à 6 mois de prison ferme**, à verser 2 000 € de dommages et intérêt, plus 800 € de frais de justice.
- ✓ Le second a, lui aussi, été reconnu coupable des faits le 11 mars 2024 par le tribunal correctionnel de Toulouse et condamné à **6 mois de prison ferme**, 2 500 € pour le préjudice moral et 700 € au titre des souffrances endurées.

Ces deux individus pouvant faire appel des sanctions.

Sur ces deux « affaires », le District Haute-Garonne de Football s'est porté partie civile et continuera à l'avenir afin d'accompagner et de soutenir tous nos officiels.

Avant de conclure sur cette lutte au quotidien, je tenais aussi à vous informer que les actions menées par votre District ont pu être mises en avant sur quelques médias nationaux.

Au JT de 20H00 sur TF1 le 17 février 2024 et sur M6 dans le magazine 66 minutes le dimanche 25 février 2024 avec un reportage de 15 minutes intitulé : « Quand les parents dépassent les bornes ».

De même, la Fédération Française de Football et beIN SPORTS ont choisi notre District pour réaliser un reportage sur l'arbitrage amateur en France avec une diffusion prévue au printemps prochain.

Toutes ces actions, ces reportages sont possibles grâce aussi à vous, clubs de la Haute-Garonne, qui œuvrez bénévolement au quotidien pour permettre à tou(te)s nos licenciés(e)s de pratiquer en toute sécurité leur passion, notre passion !

J'en profite pour vous souhaiter une excellente fin de saison sportive et je tiens à vous remercier sincèrement pour tout ce que vous faites car vous êtes les piliers de notre Football amateur.

Jean-Marc SENTEIN
Président du District Haute-Garonne de Football

Siège *: District HAUTE-GARONNE de Football - 59 ter, Chemin de VERDALE – 31240 SAINT-JEAN – Siret : 776.951.592.00042*
Tél. : *05.62.89.05.30 –* ***Fax :*** *05.62.89.05.35 –* ***Email :*** *secretariat@haute-garonne.fff.fr*
Antenne : *District Haute-Garonne de Football – 9, rue Romain Rolland – 31800 SAINT-GAUDENS*